



EGALITE FEMME/HOMME UN SUJET DE LONGUE DATE POUR LA **CFDT**

Section CFDT de la
CEIDF : 64/68 rue du
Dessous des Berges
75013 PARIS.



La **CFDT-CEIDF** se bat depuis des années pour l'égalité professionnelle.

Elle négocie pour obtenir une égalité de traitement entre les femmes et les hommes sur l'accès à la formation, la promotion notamment dans les niveaux d'encadrement et les salaires.

Tél. : 01 70 23 53 65/63

@ : cfdtceidf@orange.fr

Pour faire avancer leurs revendications et obtenir des résultats concrets, vos représentants **CFDT** ont choisi un **moyen d'action pertinent et porteur** : la **signature d'accords** relatifs à l'égalité Femme/Homme.

Le **dialogue social et la négociation** prônés par la **CFDT** de la CEIDF ont permis, dès 2015, **d'aboutir à la signature d'un premier accord** relatif à l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes. Cet accord prévoit chaque année **une enveloppe affectée à la régularisation des inégalités**.

Le **progrès social se traduit par l'égalité salariale** à la CEIDF. Il ne peut s'obtenir que par la négociation via un dialogue social de qualité.

Retrouvez toutes nos
publications sur :
www.cfdtceidf.org
ou sur notre page
LinkedIn.

*Pour toute question ou interrogation, n'hésitez pas à nous contacter sur
notre boîte mail : cfdtceidf@orange.fr*

*Rejoignez la première organisation syndicale française en cliquant sur le
lien suivant : <https://cfdtceidf.files.wordpress.com/2016/08/bulletin-dadhc3a9sion-cfdt.pdf>*

CFDT.FR



@ : cfdtceidf@orange.fr
Web: cfdtceidf.com
Tél: 01 70 23 53 63